

# Résolutions de l'IBB

Adoptées par le Congrès de l'IBB à Durban en Afrique du Sud  
le 1er décembre 2017



## 12. Accords-cadres internationaux

**Soumise par : UNITE (RU)**

Nos courageux camarades syndicalistes sud-africains, qui luttent contre l'odieux système d'apartheid sous le slogan « Une attaque contre l'un d'entre nous est une attaque contre nous tous », ont remporté leur combat ; fidèle au principe ci-dessus, le Congrès de l'IBB décide de rendre justice à tous les travailleurs.

Au Royaume-Uni, la plupart des ouvriers du bâtiment se battent aujourd'hui contre l'incertitude et la précarité de l'emploi et se joignent aux autres travailleurs et syndicats du monde entier pour gagner en force, en s'appuyant sur une solidarité concrète en vue d'aider à surmonter l'exploitation et la victimisation.

Globalement, l'incertitude dont souffrent les ouvriers du bâtiment britanniques en matière d'emploi est perpétuée par le secteur des agences de placement et par des organismes nommés « sociétés de portage ». Les travailleurs n'ont souvent d'autre choix que d'accepter d'être classifiés sous le statut d'« indépendants », alors qu'ils ne relèvent nullement de cette catégorie puisqu'ils n'exercent aucun contrôle sur leur lieu de travail ou sur les heures travaillées.

Les travailleurs suffisamment audacieux pour tenter de s'organiser se retrouvent victimes des pratiques actuelles de mise sur liste noire par les agences de placement et les sociétés de portage – des pratiques encouragées et sanctionnées par les multinationales

Le fait que ces pratiques des listes noires dans l'industrie du bâtiment britannique n'aient pas pris fin à l'issue de l'offensive organisée contre The Consulting Association (TCA) en 2009, la société qui gérait ces listes noires, est absolument scandaleux. La mise sur liste noire est même devenue moins centralisée et fonctionne à présent de manière clandestine par l'entremise de diverses multinationales et de leur chaîne d'approvisionnement, y compris les agences de placement.

Unite a rassemblé des preuves en vue de démontrer que des entreprises multinationales, dont une de premier plan ayant effectué près de 66 000 contrôles individuels de travailleurs en rapport avec ces listes noires entre 2005 et 2009, recouraient encore à de tels systèmes aujourd'hui.

Il est regrettable de retrouver, au cœur même des problèmes rencontrés par les ouvriers du bâtiment britanniques, des multinationales ayant signé des accords-cadres internationaux avec l'IBB. Nous estimons que les grandes entreprises multinationales doivent être tenues de rendre des comptes et, en tant que membres du mouvement syndical mondial, il est de notre devoir de dénoncer et d'éradiquer toutes les pratiques antisyndicales.



Le Congrès salue le travail des dirigeants de l'IBB qui ont négocié ces accords-cadres internationaux en toute sincérité ; nous sommes toutefois au regret de constater le manque d'engagement et de respect de ces accords par les entreprises signataires.

**En foi de quoi, le Congrès s'engage à :**

- Passer en revue l'ensemble des Accords-cadres internationaux ;
- Sonder les organisations affiliées à propos de l'application et du bon respect des accords-cadres internationaux ;
- Renégocier, s'il y a lieu, les accords-cadres internationaux.

SIGNATURE :



BWI • BHI • BTI • IBB • ICM  
[www.bwint.org](http://www.bwint.org)